



87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ( Québec )  
G8G 1A1  
Téléphone : (418) 349-2060  
Télécopieur: (418) 349-2395

[www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca)  
[greffier@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:greffier@ville.metabetchouan.qc.ca)

### **Avis public de consultation**

#### **Demande de dérogation mineure 182-2022**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°182-2022 suivante :

#### **Nature et effet :**

- Autoriser la construction d'un entrepôt industriel à une distance de 3 mètres de la limite de la limite latérale de propriété alors que la réglementation municipale exige un minimum de 6 mètres (dérogation de 3,28 mètres).

**Identification du site concerné :** Lot 5 269 314 correspondant à la propriété du 75, rue des Érables, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi le 5 décembre 2022, à 18 h 30 à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance. Les modalités de communications avec le conseil seront fournies lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 18 novembre 2022.

  
Le Greffier,  
Mario Bouchard

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 18 novembre 2022 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 18 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 novembre 2022.

  
Le Greffier,  
Mario Bouchard